

Marie Adrienne MOTHERON

N^o 18
 Motheron
 Marie Adrienne
 âgée de 69 ans
 célibataire

L'an mil huit cent quarante neuf, le quatrième jour du mois
 de septembre, à sept heures du matin, en la mairie et sardennes
 nous Louis Joseph Obert, Maire, officier de l'état civil de
 la commune de Wismes, Canton et arrondissement de
 Saint-Omer, Département du Pas-de-Calais, ont comparu
 Désiré Joseph Sans, âgé de quarante six ans, ournier
 papeter, Domicilié à Ballincourt et Amand Delattre, âgé
 de quarante cinq ans, Tailleur d'habits, Domicilié à
 Wismes. Lesquels nous ont déclaré que Marie Adrienne
 Motheron, âgée de soixante dix neuf ans, ménagère,
 née et domiciliée en cette commune, fille légitime des
 feus Louis Salentin Motheron, et de Marie Adrienne
 Memoine, est décédée en sa demeure, sise en cette dite
 commune, hier à six heures du soir. L'acte de déclara-
 tion faite par les Sieurs Désiré Joseph Sans,
 et Amand Delattre, ci-dessus dénommés le premier
 neveu de la défunte, et le second voisin, nous étant
 assuré du décès par notre transport auprès de
 la personne décédée, nous en avons sur-le-champ

dressé le présent acte, que le second témoin a
 signé avec nous, le premier témoin a déclaré ne
 avoir signé de ce interpellé, après lecture faite

Delattre Amand
 Obert

N^o 18
 L'an mil huit cent quarante neuf, le